## Traduction de la lettre

Monsieur le Premier Ministre

L'organisation de défense des droits de l'homme ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) au Luxembourg m'informe du nombre alarmant de religieuses, moines et anciens moines tibétains qui se sont immolés par le feu dans la région de Ngaba (Sichuan) ces derniers mois. Au moins sept d'entre eux seraient décédés. D'autres ont été emmenés par les forces de sécurité et l'on ignore où ils se trouvent et quel est leur état de santé.

Ces immolations, bien que désapprouvées par le bouddhisme, sont le cri ultime pour attirer l'attention sur la situation dramatique des Tibétains et en particulier sur les restrictions sévères à la liberté de religion imposées à leurs monastères. Des mesures de sécurité très dures ont été prises en représailles aux manifestations de mars 2008 dans tout le plateau tibétain, qui se sont traduites par des raids d'intimidation contre les monastères, des arrestations arbitraires de moines, une présence massive des forces de sécurité à l'intérieur et autour des institutions religieuses et un endoctrinement politique obligatoire des moines et des religieuses. L'intensification de cette politique en réponse à la vague actuelle d'actes de protestation désespérés ne fait qu'aviver le ressentiment et le désespoir des Tibétains.

J'appelle le gouvernement chinois à mettre fin à ces pratiques, à respecter la liberté religieuse des Tibétains conformément à l'article 36 de la Constitution de la République populaire de Chine et à engager un vrai dialogue avec la communauté tibétaine sur leurs doléances de longue date et leurs préoccupations en matière de droits de l'homme. Je vous demande en particulier de :

- fournir des informations sur ce que deviennent les religieuses et les moines tibétains qui ont tenté de s'immoler par le feu et ont été emmenés par les forces de sécurité ;
- fournir des informations sur tous les autres religieux qui ont été arrêtés en 2011, dont 300 moines du monastère de Kirti;
- mettre un terme à la présence massive des forces de sécurité à l'intérieur et autour des monastères et à l'obligation pour les moines de se soumettre à une « éducation patriotique » ;
- donner un droit de regard au système des procédures spéciales des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les régions tibétaines de la Chine.

En vous remerciant de bien vouloir considérer mon appel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Nous vous invitons aujourd'hui à écrire en**

# Chine

Les **appels du mois** précédents ont concerné les pays suivants:

**2011**

Colombie (Janvier)
Inde ((Février)
Belarus (Mars)
Guatemala (Avril)
Iran (Mai)
Liban (Juin)
Colombie (Juillet - Août)
Viêt-Nam (Septembre)
Nations-Unies (Octobre)
Bangladesh (Novembre)
Mauritanie (Décembre)

**L'ACAT-Luxembourg est affiliée à la Fédération Internationale de l'ACAT (FI.ACAT) ayant statut consultatif auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Les ACAT informent, sensibilisent l'opinion publique. Elles appellent leurs quelque 30.000 adhérents dans 25 pays à l'action, à la réflexion et à la prière.**

→ → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → → →

[ ] Je désire recevoir des informations complémentaires sur l'ACAT

[ ] Je désire m'abonner à l'appel du mois (sans autre engagement)

[ ] Français
[ ] Allemand
[ ] Anglais

NOM, PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

Date

**(Renvoyer à: ACAT • 5 avenue Marie-Thérèse • L-2132 Luxembourg)**